

Procès-Verbal de la première réunion du Comité Technique des Statistiques (CTS) au titre de l'année 2020

Avec un retard de son planning de réunions liée de l'impact de covid 19, l'an deux mille vingt, les vingt-trois et le vingt-quatre juillet, s'est tenue, dans la salle de réunion du MPEM à Nouakchott, la première réunion ordinaire du Comité Technique des Statistiques (CTS), au titre de l'année 2020.

Les travaux de cette session se sont déroulés sous la présidence de Monsieur Lamine CAMARA, Directeur de la DARE.

Etaients présents

Les points focaux du CTS des différentes structures membres et des observateurs invités dont les noms figurent dans la liste en annexe 1.

Etaients absents et excusés :

- Le point focal de l'ONISPA
- Le point focal de la DGERH

Déroulement des travaux

Après avoir constaté que le quorum est atteint, le président a adressé un mot de bienvenue aux participants avant de saluer leur engagement et à travers eux celui des structures membres du CTS. Il a ensuite rappelé qu'à l'instar des sessions précédentes, le CTS procédera à une confrontation des données de différentes structures. Le président rappellera, également le rôle prépondérant que joue le CTS dans le mobilisation et validation des statistiques sur le secteur de pêche et a fait noter avec satisfaction l'amélioration qualitative des données présentées lors des sessions précédentes du CTS tout en précisant que l'essentiel est que cette dynamique ne s'estompe pas.

En prélude aux travaux, le secrétaire du CTS a présenté le projet de programme de travail qui a été adopté avec quelques amendements. Le programme validé est joint en annexe 2.

Par la suite, les points inscrits à l'ordre du jour ont été introduits comme suit :

➤ Suivi des recommandations de la dernière réunion du CTS

A l'entame de ce point de l'ordre du jour, il a été procédé à la lecture des recommandations formulées lors de la dernière réunion tenue en janvier 2020 à Nouadhibou.

Sur la base des résultats du suivi de la mise en œuvre des recommandations, le constat est que le niveau de réalisation se résume comme suit :

Intitulé recommandation	Observation
Le comité recommande à la SMCP d'ajouter les pourcentages des retenus »,	réalisée

CTS recommande la création d'un comité (DARE, OSEP, GCM ,SMCP, Douane) en vue mettre en place une table de correspondances	En cours
La recommandation adressée à l'IMROP visant à réduire le temps de mobilisations de données à un trimestre au maximum et en rendant disponibles les données du premier semestre de l'année 2019 dans la prochaine session du CTS	réalisée
Le comité recommande à l'ONISPA d'éclater la pêche de céphalopode par espèces.	

➤ **Restitution et examen technique des données par le CTS**

Tour à tour, les structures productrices de statistiques ont présenté leurs données respectives :

a. Les Données de la GCM :

Le point focal de la GCM a présenté les données de captures mensuelles issues des journaux de pêche pour premier semestre 2020 et ce par pêche, par navires, par régime. La situation des captures présentées fait état d'un total de production avoisinant 442 879 tonnes répartie comme suit :

- Le régime national 221 409 tonnes.
- Le régime étranger 221 470 tonnes

La nature des infractions par type, de segment, par nombre d'infraction de 2017 au premier semestre 2020.

Le bilan d'activité de la GCM pour le premier semestre de l'année 2020 traite de :

- Activités de contrôle en mer
- Activités de contrôle à quai et en rade
- Résumé des amendes

Le point focal de la GCM a transmis le bilan des activités 2019, la situation des amendes 2019 hors les amendes de la zone Nouakchott

Le point focal de la GCM a également signalé que la situation des amendes 2020 hors les amendes de la zone Nouakchott et que l'effort de pêche en heures au premier semestre 2020 seront transmis au secrétariat du CTS avant la production du rapport du CTS.

b. Les données de l'IMROP :

Le représentant de l'IMROP a présenté les données relatives aux captures de l'année 2019 pour la pêche artisanale et la pêche côtière avec un niveau détaillé par espèces, par segment et en quantité.

Le point focal de l'IMROP a mentionné que les données des captures sont en cours de finalisation pour le premier semestre de 2020 et seront disponibles pour la prochaine session du CTS. Il a également signalé que l'enquête cadre a été lancée depuis dix jours et ses résultats seront partagés avec les membres du CTS en début août 2020. En outre, il a informé les participants que l'IMROP a lancé depuis décembre 2019, la collecte des données sur les petits pélagiques à travers l'utilisation des tablettes. Cet outil connecté par un serveur local a permis de récupérer les données en temps réel et un suivi journalier de l'activité des senneurs pirogues et bateaux. Cette dématérialisation du système de collecte dans sa phase test pour les petits pélagiques a été réalisée avec l'appui et l'accompagnement du projet AGD. L'estimation des captures des petits pélagiques durant le premier trimestre de l'année 2020 est environ de 30000 tonnes.

c. Les données de la douane :

Les données couvrent la période allant de janvier à juin 2020 et traitent des exportations suivies par le système d'information des douanes. Elles ont été présentées par groupe d'espèces, par type de produit, par destination et par taxe ; ceci en volume et en valeurs. Un état récapitulatif des droits et taxes liquidés par la douane a été présenté.

d. Les données du Port Autonome de Nouadhibou :

Le point focal du PAN a présenté les données relatives à la situation des exportations mensuelles de janvier à juillet 2020 à quai et en rade par type de produits (poissons, congèlés, produits de poisson, divers). Il a également présenté la situation des débarquements de poissons congelés et frais.

e. Les données de la Direction de Développement et de Valorisation des Pêches

Le représentant de la DDVP a évoqué l'agrément de deux nouvelles usines pour le premier semestre de 2020 et la situation des investissements à terre (Montant d'investissement, emplois, capacité de stockage) et la situation des mareyeurs comme suit :

- Mareyeurs exportateurs 58
- Mareyeurs collecteurs 173
- Mareyeurs distributeurs 2
- Femmes vendeuses 1000
- Recettes Droit Mareyeurs 1 56 650 MRU

Il a également présenté le nombre des usines agréées par zone.

f. Les données du Marché au Poisson de Nouakchott :

Le représentant de la Marché au poisson de Nouakchott a présenté la situation de prix moyens pour les principales espèces en kilogramme et en ouguiya au niveau du Marché.

g. Les données de l'ONISPA

Les données présentées par l'Office sont relatives aux exportations réalisées durant les premiers six mois de 2020, récapitulées à travers le certificat sanitaire. Ces données

renseignent sur l'espèce, la nature du produit, la destination et la production de farine et huile.

Le comité a recommandé à l'ONISPA de justifier le grand cap enregistré pour le produit de farine et huile par rapport autres structures qui suivent ce type de produits (Douane, GCM, Port, etc.).

h. Les données de la SMCP

Le point focal de la Société Mauritanienne de Commercialisation de Poisson (SMCP) a présenté les données relatives au premier semestre 2020 y compris les nouveaux produits (petits pélagiques, farine et huile de poisson) passant par la SMCP. Au total les exportations répertoriées par la SMCP ont atteint, pour la période du janvier à juillet 2020, un volume qui avoisine les **157 529** tonnes correspondant à une valeur de près **274,3** Millions Dollars. Ces exportations ont été présentées par groupe d'espèces, par mois, par destination et par type de produit.

Les retenues aux profits des différents bénéficiaires ont été présentées également.

Le présentateur a également présenté une comparaison par espèces et groupe d'espèces pour le premier semestre de 2020 et 2019.

i. Les données de la DMM :

Le représentant de la DMM a présenté la situation des navires battant pavillon national (245 navires actifs, 57303,35GT actifs, 84 navires inactifs, 20121,80 GT inactif), la situation des agréments des sociétés consignations en pêche et commerce, les gens de mer(2 800 livrets professionnels maritimes distribués, 2020 livrets professionnels maritimes imprimés en cours de finalisation, Dérogation marins étrangers : 817 marins contre 1512 marins mauritaniens) et a également présenté la Situation du Domaine Public Maritime au niveau de PK 28.

Par rapport à cette présentation le point focal de la Douane a insisté sur la coordination avec la DMM en matière des échanges sur la liste des sociétés de consignation et l'importation des navires.

Les discussions se sont focalisées sur les points suivants :

- Comparaisons des différentes sources de données ;
- Détermination et explication des gaps constatés entre différentes sources.
- Explication sur le Gap observé entre les différentes sources.

Le Comité Technique s'est réjoui de l'amélioration qualitative des données issues des différentes sources et leur cohérence.

Enfin, sous la contrainte des amendements apportés le Comité technique valide les données présentées par les différentes structures membres concernées par la production de statistiques sur le secteur des pêches (Annexe 3).

L'ordre du jour étant épuisé, le président a déclaré clos les travaux de la 1^{ère} session ordinaire au titre de 2020, du CTS.

Le Président du CTS

Lamine CAMARA



Secrétaire du CTS

Sidi Mohamed NDEILLA



Annexe 1 : Liste de participant

87

Nom et Prénom	Structure
Lamine Camara	D/DARE
Mohamed M'bareck	DA/DDVP
Med El Mamy Ahmed Zarough	Directeur de Contrôle de qualité/SMCP
TRAORAE Mohamedou	DA/DMM
Mohamed Aly AHMEDNA	GCM
Abderrahmane Boujoumaa	OSEP
Mohamed ESSALECK	Chef Service/ONS
Sidi Mohamed N DEILLA	SSE/DARE
Fatimetou HABIB	Coordinatrice /PRAO
Mohamed CAMRA	Directeur des pêches /DOUANE
Mohamed Mahmoud AMAR	DGA/MPN
Didi Ahmed YOURA	Chef service /PAN
Ahmed ABD EL JELIL	SI /MPEM
CAMARA CIRE	Chef Division /SI
Ahmed TALEB MOUSSA	DA /DARE
ABD ELBARKA HEMETTOU	DARE
CHEIKH Baye	IMROP
Geuy DJIBI	DARE
Mohamed Ahmed BECHIR	SI/MPEM
Mowlaty SIDI JAAVAR	DPC
Khadi Hassane	DARE
Ahmed DHEHBY	OSEP

8

ANNEX2**Programme de la 1^{ère} session du CTS
Nouakchott les 23 et 24 Juillet 2020**

Jour	Activité
Jeudi 23 Juillet	<ul style="list-style-type: none">- Accueil et enregistrement des participants- Présentation des recommandations du dernier PV du CTS- Restitution des données GCM- Pause- Restitution des données de l'IMROP- Restitution des données de douane- Restitution des données DGERH- Restitution des données de l'ONISPA- Restitution des données PAN
Vendredi 24 Juillet	<ul style="list-style-type: none">- Restitution des données MPN- Restitution des données de DDVP- Restitution des données DMM- Restitution des données de la SMCP - Clôture

87

GCM

CAPTURES MENSUELLES PAR GROUPES D'ESPECES EN TONNES POUR PH ET PC HORS ST DE JANVIER A JUIN 2020

Mois	Céphalopodes	Crustacés	Demersaux	Pélagiques	Total général
1	2 113	115	2 571	47 955	52 754
2	2 231	135	3 346	69 969	75 681
3	2 076	132	3 611	78 745	84 564
4	1 877	108	3 380	82 665	88 030
5	779	59	2 764	71 814	75 417
6	29	50	1 943	64 411	66 433
Total général	9 105	599	17 615	415 560	442 879

Activités de la Surveillance et du Contrôle

BILAN ACTIVITES GCM 1er TRIMESTRE 2020

Activités de contrôle en mer :	T1
Nombre de jour de mer(Awkar,Arguin,Yacoub o/Rajel,Lemreya1	116
Nombre de sortie embarcations	89
Nombre de bateaux et pirogues reconnus	139
Nombre de contrôle effectués en mer	135
Nombre de bateaux et pirogues arraisonnés	252
Nombre d'infractions relevées pêches hauturière	82
Nombre d'infractions relevées pêches artisanale et côtière (PNBA)	0
Nombre d'infractions relevées pêche artisanale et côtière autres que PNBA	138
Activités de contrôle à quai et en rade	T1
Nombre de contrôle à quai et en rade	1549
Nombre d'infractions pêche hauturière graves constatées	75
Nombre d'infractions pêche hauturière graves traitées	55
Nombre d'infractions de la pêche artisanale et côtière (PNBA)traitées	0
Nombre d'infractions de la pêche artisanale et côtière autres traitées	181

Resumé des amendes	T1
Amendes infligées à la pêche hauturière	47.705.000 MRU
Amendes infligées à la pêche artisanale et côtière	24.030.000.MRU
Totale des amendes et des confiscations infligées	71.735.000.MRU
Amendes recouvrées pêche hauturière	40.704.000.MRU
Amendes recouvrées pêche artisanale et côtière	22.865.000.MRU
Totale des amendes et des confiscations recouvrées	63.569.000.MRU

BILAN ACTIVITES GCM 2eme TRIMESTRE 2020

Activités de contrôle en mer :	T2
Nombre de jour de mer(Awkar,Arguin,Yacoub o/Rajel,Lemreya1	54

Nombre de sortie embarcations	23
Nombre de bateaux et pirogues reconnus	103
Nombre de contrôle effectués en mer	43
Nombre de bateaux et pirogues arraisonnés	45
Nombre d'infractions relevées pêches hauturière	59
Nombre d'infractions relevées pêches artisanale et côtière (PNBA)	0
Nombre d'infractions relevées pêche artisanale et côtière autres que PNBA	70

Activités de contrôle à quai et en rade	
Nombre de contrôle à quai et en rade	1081
Nombre d'infractions pêche hauturière graves constatées	46
Nombre d'infractions pêche hauturière graves traitées	47
Nombre d'infractions de la pêche artisanale et côtière (PNBA) traitées	0
Nombre d'infractions de la pêche artisanale et côtière autres traitées	178

Resumé des amendes	
Amendes infligées à la pêche hauturière	14.145.000 MRU
Amendes infligées à la pêche artisanale et côtière	17.525.000.MRU
Totale des amendes et des confiscations infligées	31.670.000.MRU
Amendes recouvrées pêche hauturière	14.031.030.MRU
Amendes recouvrées pêche artisanale et côtière	10.260.000.MRU
Totale des amendes et des confiscations recouvrées	24.291.030.MRU

IMROP

Captures de la pêche Artisanale et piroguière côtière pour l'année 2019 en tonnes, par espèces et par segment

ESPECES	Pêche Artisanale	Pêche Côtière	Total général
Sardinella aurita	4 916	71 919	76 835
Mugil capurii	21 525	18 363	39 888
Sardinella mederensis	587	32 319	32 907
Octopus vulgaris	27 549		27 549
Sardina pilchardus		9 689	9 689
Arius heudoloti	9 322		9 322
Mugil cephalus	9 281		9 281
Argyrosomus regius	5 889		5 889
Cymbium Cymbium	5 257		5 257
Arius latiscutatis	4 308		4 308
Sparus caeruleostictus/ehrenbergeri	4 111		4 111
Plectorhynchus mediterraneus	3 760		3 760
Sparus auriga	2 607	1 058	3 665
Epinephelus aeneus	3 242		3 242
Mustellus Mustellus	2 909		2 909
Rhizoprionodon acutus	2 631		2 631
Rhinoptera marginata	2 607		2 607
Ethmalosa fimbriata	650	1 484	2 134
Pagellus bellotti	1 638		1 638
Cylbium sp	1 576		1 576

Liza aurata			1 538
Décapterus rhoncus	1 379	120	1 500
Scomberomorus tritor	1 454		1 454
Pseudolithus brachygnatus	1 379		1 379
Pseudolithus typus	1 299		1 299
Lagocephalus laevigatus	1 192		1 192
Lichia amia	1 175		1 175
Sepia officinalis	1 139		1 139
Cynoglossus monodi	1 094		1 094
Stromateus fiatola	1 031		1 031
Loligo vulgaris	1 011		1 011
Palinurus mauritanicus	946		946
Autres espèces	24 407	776	25 182
Total général	153 409	135 729	289 138

Port Autonome de Nouadhibou (PAN)

Débarquements poissons congelés et poissons frais au premier semestre 2020 en tonnes

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Total
Poulpe	1 181	713	1 235	539	1 692	0	5 360
Seiche	444	420	618	418	909	0	2 809
Calamar	611	273	244	89	624	0	1 841
Divers	28 563	42 909	51 711	65 076	30 564	40 184	259 007
Total	30 799	44 315	53 808	66 122	33 789	40 184	269 017

EXPORTATION AU PREMIER SEMESTRE 2020 EN TONNES (PAN)

	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	TOTAL
farine de poisson	574	8 677	5 471	7 931	22 303	13 292	58 248
poissons congelés	7 030	10 515	16 691	11 005	7 492	15 457	68 190
poissons salés séchés	3	33	9	0	4	32	81
huile de poisson	852	685	185	470	860	151	3 203
divers	5 734	939	4 421	2 545	1 871	7 651	23 161
Totaux	14 193	20 849	26 777	21 951	32 530	36 583	152 883

DDVP

Investissements à terre au premier semestre 2020

	2020
Nombre d'usines agréées	2
Nombre d'usines agréées retirés	0
Capacité de stockage	2100 T
Nombre de mareyeurs	233
Recettes Droit Mareyeurs	1 588 700
Nombre d'emploi	200
Investissements	356 600 000

Nombre usines agréées 51 Nktt + 101 NDB

Marché au Poisson de Nouakchott

Prix moyens des principales espèces débarquées au Marché en MRU au premier semestre 2020

Espèces	2020 1er semestre
THIOF G	200
THIOF P	180
MEROU JAUNE G	180
MEROU JAUNE P	200
MEROU NOIR	200
BADECHE (tous calibres)	60
ABAE	40
DORADE ROSE G	120
DORADE ROSE M	100
ROQUERA	130
PAGEOT	40
GROS YEUX	54
PAMPANO	130
POULPE	190
SOLE	130
COURBINE	280
CALAMARE	170
CAPITAINE	80
DORADE GRISE	25
VARIETE(chinchar ,herera...)	25
Sardinelle	7 par piece
Mulet	100 et 30 par piece

DOUANE

Les Exportations globales des produits de pêche au premier semestre 2020

Q en tonnes, V en UM (N-MRU)

Groupe d'espèces	2020	
	Q	V
Céphalopodes	12 732	3 144 417 856
Pélagiques	17 862	257 544 191
Demersaux	1 323	66 620 255
Crevettes	167	53 470 042
Frais	3 877	177 586 280
Langoustes	305	63 806 382
Congéles	265 738	7 505 930 162
Farines	75 898	3 054 538 306
Huiles	21 592	811 206 153
Autres	2 261	237 487 848
Total	401 755	15 372 607 476

L'ETAT RECAPITULATIF DES DROIT ET TAXES LIQUIDES PAR LA DOUANE AU PREMIER SEMESTRE 2020

	2020
Art.12 = Droit de Pêche à l'Export	163 125 109
Art. 03 = RS Export	110 786 217
Redevance à l'Exploitation (redevance produits hors monopole SMCP peche export)	349 158 814
TOTAL	623 070 140

SMCP

Etat des exportations au premier semestre 2020, par groupe d'espèces et par nature du produit

Valeurs en MRU, Quantité en KG

	Produit entier Bord		Produit entier Terre		Produits élaborés		TOTAL	
	Quantité KG	Prix MRU	Quantité KG	Prix MRU	Quantité KG	Prix MRU	QteTotal	PrixTotal MRU
Céphalopodes	4 923 757	1 134 780 269	15 315 925	4 076 295 427	158 811	26 343 748	20 398 493	5 237 419 444
Crustacés	134 843	15 975 033	159 975	33 323 229	0	0	294 818	49 298 261
Poissons démersaux	3 829 632	159 099 551	10 464 881	497 847 962	306 885	14 674 072	14 601 398	671 621 585
Poissons pélagiques	428 444	14 022 820	22 943 183	525 828 626	374 165	7 046 989	23 745 792	546 898 435
TOTAL	9 316 676	1 323 877 673	48 883 964	5 133 295 244	839 861	48 064 809	59 040 501	6 505 237 726

Exportation de Nouveau produit au premier semestre 2020, Qté en Kg et Valeur MRU

ESPECE	QteTotal KGS	Prix Total MRU
PP	8 305 688	151 110 142
FARINE DE POISSON	72 032 867	2 896 976 300
HUILE DE POISSON	18 150 144	677 146 442
TOTAL	98 488 699	3 725 232 884

صادرات الصيد عبر الشركة حسب الشهر من يناير إلى غاية يونيو 2020

Les exportations par mois premier semestre 2020

MOIS	Q 2020	V 2020 MRU
JANVIER	21 980 187	2 154 601 451
FÉVRIER	19 824 387	1 920 717 921
MARS	25 557 856	1 735 703 216
AVRIL	27 698 190	1 282 706 630
MAI	22 399 723	1 046 153 886
JUIN	40 068 858	2 090 587 506
Total général UM	157 529 200	10 230 470 610

274 295 494

en Dollars

" الحقوق العمومية و شبه العمومية على صادرات الصيد عبر الشركة يونيو 2020

RETENUS AU 30/06/2020, V en MRU

Douane (Droit à l'exportation + Taxe statistique)	260 166 294
Redevances pêche (DAI)	627 584 343
MF-DGI (TVA sur la commission Commercialisation)	24 134 956
Comm. commercialisation SMCP	150 849 310
Taxe portuaire (PAN)	24 928 230
Taxe portuaire (EPBR)	36 345 385
Taxe portuaire (Tanit)	3 796 655
Marché des poissons Nouakchott (MPN)	13 461 933
Droits ONISPA	6 213 287

Taxe municipale NDB	6 368 995
Contribution Formation (Académie Navale)	16 576 357
Subvention IMROP	9 931 319
Taxe ART	3 049 440
Subvention Section Artisanale NDB (FNP)	311 144
Subvention artisanale FMEDC	2 287 886
Subvention section Farine	18 067 583
Total	1 204 073 117

DMM

SITUATIONS DES NAVIRES DE PECHE BATTANT PAVILLON NATIONAL

Navires actifs		Navires inactifs	
Nbre de navires	GT	Nbre de navires	GT
245	57 303,35	84	20 121,80

➤ **Situation du Domaine Public Maritime au niveau de PK 28
(Pôle halieutique d'EVERNANE)**

Nbre de Lots	T. attrib	Rec.2019	Rec. 2020	Nbre usines en act.	Usines en arrêt	Clôtures
194	126	261 369,8	166 794,5	8	4	8

NB : procédure d'annulation en cours

ONISPA

Exportations par espèces/groupe d'espèces (en kg) pour le premier Trimestre/2020

Groupe d'espece	Total général
Céphalopode	9 022 284
Crustacés	70 994
Demersaux	15 299 497
Farine de poisson	506 600
Gastéropodes	291 822
Pélagiques	24 184 699
Total général	49 375 895

SITUATION DE FARINE POUR LE PREMIER TRIMESTRE 2020 EN KG

Groupe d'espece	Farine	Huile	Total general
Demersaux	6 236		6 236
Farine de poisson	506 600		506 600
Pélagiques	990 590	1 071 260	2 061 850
Total general	1 503 427	1 071 260	2 574 687

GCM

Liste des infractions par segment au premier semestre 2020

Type d'infraction	PC	PH	Total général
DEBARQUEMENT ILLICITE	1		1
Débarquement sans Autorisation		1	1
Dépassement marée		19	19
Fausse déclaration sur l'origine du produit en cale	1	3	4
Fourniture de données fausses ou incomplètes		1	1
Journal de Pêche non tenu à jour		1	1
Journal Principal de pêche mal tenu	1		1
La pêche avec des engins de pêche ou des techniques prohibés		2	2
Le refus d'obtempérer à un ordre donné par les agents de contrôle	1		1
Non Détention de CREW LIST	1	1	2
Non Détention de document	1		1
Pêche sans Autorisation	2		2
Présence non justifiée des marin étranger		1	1
Refus d'obtempérer		1	1
Rupture d'émission du transpondeur AIS	49	7	56
Rupture de transmission par balise	1		1
Taille Poids Non autorisé		1	1
Transbordement Illicite		1	1
Usage d'engins de pêche non autorisés.		1	1
Zone interdite		1	1
Total général	58	41	99


SM